



JOURNAL 7 UNION 2



(A.I.M.T.A.) ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MACHINISTES ET DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE L'AÉROSPATIALE, SECTION LOCALE 712
5255, boul. Henri-Bourassa Ouest, suite 100, St-Laurent, Québec H4R 2M6 • Courriel : aimta_local712@videotron.net • PUBLICATION CANADIENNE NO. 1678620

VOL. 5 NO. 3

Affilié à : F.T.Q. - C.M.Q. - C.T.M. - C.T.C. - DISTRICT 11

FÉVRIER 2002

©SIOCC 07/04

Photos du **Congrès** **de la FTQ** du 26 au 30 novembre 2001



Message du président Michel Lauzon



Comme vous le savez, la négociation de la convention collective est amorcée depuis le 31 août dernier, celle-ci est échue depuis le 30 novembre 2001.

Nous vous avons fourni un chandail (**négo 2001-2002**) avec la mention «**zéro temps supplémentaire**» sur la manche, nous réitérons notre demande de le porter à tous les vendredis. Soyez à l'aise de le porter, il en dépend de vous pour que les moyens de pression du Syndicat, face à la «**négo**», aient de l'impact! Il est important que chaque membre s'associe à cette solidarité. Il faut se mobiliser et s'organiser de manière à parvenir à nos fins. Un comité d'ac-

tion ainsi qu'un comité de grève ont été mis sur pied dernièrement et nous vous tiendrons au courant des responsables, au moment opportun.

Ne vous laissez pas prendre par le jeu de la rumeur! Il serait peut-être le temps de sensibiliser votre conjoint(e) sur les objectifs que le Syndicat poursuit. Peut-être même, en les invitant aux assemblées mensuelles, afin qu'ils connaissent mieux notre stratégie.

Je remercie tous ceux et celles qui se sont abstenus de faire du temps supplémentaire, ceci a permis à plusieurs membres, mis à pied, de reprendre leur travail. Ce geste de solidarité de

la plupart de nos membres est grandement apprécié de tous les dirigeants syndicaux. C'est ensemble que nous rebâtirons notre avenir.

Solidairement

Michel Lauzon
Président 712 AIMTA

SOMMAIRE

Message du président	2
L'Équité salariale.....	3
Programme d'aide aux Employé(e)s.....	3
Formation en espace clos	3
Solidarité au département 121 de l'usine de Saint-Laurent.....	4
Comité exécutif du club des retraités	5
Mouvement de solidarité à l'usine de Dorval.....	6-7
L'assignation temporaire et l'incontournable autorisation du médecin responsable.....	8
Alerte aux décibels !.....	9
Intervention du bureau de griefs	10-11
Cours préparatoire à la retraite	11
2e tournoi de golf	12



Gilles Samson:
rédacteur

Interprétation

Lorsque l'interprétation du masculin est utilisée, il doit être interprété comme signifiant les masculins et féminins.

Santé / sécurité au travail

CSST

À noter qu'il y aura de nouveaux blocs sanitaires à l'usine de Saint-Laurent. La construction d'un bloc sanitaire dans le bâtiment 117 a débuté durant la fermeture d'usine d'été (shot down) et devra être terminée sous peu.

D'autres blocs sanitaires ont été prévus pour 2002 et 2003 soit sur l'avenue C et la 7^e rue, un autre à l'atelier de peinture (dans le détail) et un dernier à l'intérieur des bâtiments de casier dans le bâtiment 117.

La Section locale a gagné le prix de «l'éditeur - année 2001» dans le «News letter Contest» au sein de l'AIM pour l'Amérique du Nord. Je tiens à remercier tous ceux qui participent de près ou de loin à la publication de ce journal.

Il y a toute une équipe en place ! Que ce soit, le Comité exécutif par leurs actions, le Comité de griefs, les représentants en prévention, le programme d'aide aux employés, les recruteurs de l'AIM ainsi que tous les autres comités connexes.

Merci à vous tous !

Syndicalement,

Gilles Samson
Secrétaire-archiviste
AIMTA, Section locale 712



Code du travail

(amendement)

La Section locale et les principales centrales syndicales, dont la FTQ, demandent au gouvernement de retirer son amendement à l'article 45 du projet de loi sur la réforme du Code du travail. Cet amendement protège l'accréditation syndicale des travailleurs lors de fusion ou achat d'entreprise. L'amendement proposé obligerait l'acquéreur à respecter cet article pendant seulement un an, après quoi il serait libre d'agir à sa guise.

De plus, les employeurs pourraient plus facilement faire appel à la sous-traitance pour réduire leurs coûts de production au détriment des travailleurs. Nous suivrons ce dossier de près et nous vous tiendrons au courant du déroulement de cet amendement.

Le 18 juin dernier, une assemblée spéciale avait été convoquée pour l'ensemble de la représentation syndicale afin de rencontrer le Comité de négociation. À cette rencontre, se joignaient à nous l'actuaire Lyne Courchênes et l'avocat Marcel Rivest afin de nous expliquer divers scénarios à envisager pour nos priorités sur la caisse de retraite.



À gauche : Lyne Courchênes, Marcel Rivest et Michel Lauzon.



À droite de la photo : Yves Raymond, Agent d'affaires et Vincent Blais, Adjoint administratif suivi du président Michel Lauzon.



Certains délégués d'usines semblaient avoir une vision différente de la nôtre, probablement qu'ils vont prendre leurs retraites plus tôt ! De l'autre côté (sur la photo de droite) certains membres du comité exécutif du Club des retraités sont venus nous faire une demande concernant les avantages sociaux et plans d'assurance après l'âge de 65 ans.



Photo prise lors du dîner

AJUSTEZ LES DÉCIBELS À VOTRE HORAIRE !

Un cas vécu.

Avant de commencer à travailler dans le bruit, Billy entendait normalement. Dix ans plus tard, son audiogramme indique une perte d'audition à 4000 Hz. Il a une surdité permanente! Belle prime! Après 20 ans dans un tel environnement, ses problèmes d'audition seront encore plus sérieux !

Si le repos sonore est insuffisant, vous retournez travailler avec un déficit auditif... la fatigue auditive devient chronique... les cellules finissent par se détériorer complètement. Et ces cellules là ne se remplacent pas !

La journée de 10 à 12 heures augmente le risque de devenir sourd. Si on allonge la durée d'exposition, il faut diminuer le niveau de bruit. La réduction du bruit, une question de santé ! Nos oreilles, ménageons-les !

Cours de santé / sécurité de base

A gauche : Michel Cardinal, formateur de la Section locale 1751 et Claude Aubry, formateur de notre Section locale 712. Ce sont eux qui forment nos représentants syndicaux afin de mieux vous représenter, vous sensibiliser et vous informer des règlements sur la qualité du milieu de travail et des règlements sur les établissements industriels et commerciaux.

L'expérience nous le démontre : *la prévention donne des résultats tangibles dans nos milieux de travail.* Dans l'entreprise, les travailleuses et travailleurs manipulent quotidiennement des matières dangereuses et doivent en être sensibilisé. Le cours comprend aussi les maladies professionnelles et les accidents du travail. De plus, ce cours est basé sur les lois en vigueur.



Prenez note que tous les délégués d'usines ont été formés. Quant aux nouveaux délégués d'usines, ils le seront sous peu.

Un autre cas vécu !

Usine Saint Laurent, le 27 septembre dernier.

Lors d'une réunion dans le service 130 sur la 3^e équipe avec le superviseur Daniel Comtois, un arrêt de travail se manifestait en raison de son comportement inacceptable et de son langage abusif lors de la remise des lettres de mise à pied à certains de nos membres.

René Mathieu agent de griefs est intervenu, les membres se sont réunis et ils ont attendu l'arrivée du chef de service

Richard Robert jusqu'à 2 heures afin de régler cette situation.

Suite à l'intervention, une rencontre avait lieu le lundi suivant avec le Directeur Jacques Martel et le superviseur a été transféré de service, d'équipe et suspendu pour 2 semaines sans solde.

Nous tenons à remercier la ténacité et la solidarité de nos membres ainsi que le bon travail de l'agent de griefs dans ce dossier.

Club des retraités

des personnes retraitées de l'association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale Canadair Bombardier Aéronautique

Le Club des retraités est une formule de rencontre entre retraités. Ce club désire atteindre le plus de gens retraités possible qui désirent participer à ses réunions. De plus, c'est l'occasion pour les employés de Bombardier Aéronautique retraités de se rencontrer et de s'entremêler. Le président du club des retraités Maurice Gilbert, nous disait que planifier et de s'organiser de façon à ce que toutes les personnes retraitées puissent nous rejoindre demande du temps et de l'énergie, mais nous aimons ça et nous le faisons avec humour. De plus, le comité exécutif et les secrétaires du bureau de la Section locale nous donnent un solide coup de main lorsque requis.

Voici les dates de rencontres et activités du club des retraités qui sont sujettes à des changements selon la participation.

Le 27 mars 2002, il y aura un souper et une soirée dansante à la cabane à sucre à Rigaud.

Les 30 avril, 1 et 2 mai 2002, nous organisons une sortie de groupe avec animation à l'Auberge Memphrémagog.

En juin 2002, il y aura un souper et théâtre en soirée.

En septembre 2002, un merveilleux voyage dans les vergers de Rougemont ou St-Joseph du Lac.

En octobre 2002, Casino de Hull, souper et spectacle à Anger Masson.

N'hésitez pas à contacter le président du club Maurice Gilbert (450) 472-4920

Les négociations **sont en cours**

L'AIMTA a entamé les négociations en vue du renouvellement de la prochaine convention collective. Le comité de négociation de la Section locale 712 sera guidé par la plus grande expertise jamais mise en place au cours des dernières années dans le domaine de l'aérospatial.

Forte de ses 130 000 membres dans le domaine de l'aérospatial, l'AIMTA a créé un département qui s'occupe de la coordination des négociations dans ce secteur. Les coordonnateurs de l'AIM s'assoient à toutes les tables de négociations devant des employeurs tels que : Boeing, Lockheed Martin, Rolls-Royce, United Technologies Corporation, G.E., Messier Dowty, HR Textron, Learjet, Orenda Aerospace, Raytheon, United Space Alliance (navette spatiale), Spar Aerospace et plusieurs autres.

Depuis la création du département de l'aérospatial, l'AIMTA négocie les meilleures conventions collectives de toute l'industrie. Aucun autre syndicat ne peut égaler ce que l'AIM fait pour ses membres qui travaillent dans ce secteur. Pour ajouter à cette expertise, nous représentons plus de 150 000 travailleurs et travailleuses dans le transport aérien. On dit avec raison que « si les avions volent, vous pouvez gager

vos

vosre dernier dollar que l'AIM y est pour quelque chose ».

Imaginez la force que nous aurions si tous les fournisseurs, sous-traitants, partenaires et concurrents de Bombardier Aéronautique étaient syndiqués avec l'AIMTA. Nous pourrions alors créer une immense pression auprès d'un employeur qui refuse de négocier une convention collective à la hauteur de la qualité du travail que nous produisons.

Nous souhaitons ardemment que la saga judiciaire du Centre de finition de Bombardier aéronautique se termine le plus tôt possible pour qu'eux aussi puissent profiter de notre expertise en négociation. Il ne reste plus de journées d'audition devant le commissaire du travail. Ce dernier doit rendre une décision sur le statut des employés syndiqués du Centre de finition.

Une décision favorable pour l'AIMTA de la part du commissaire augmentera significativement le rapport de force à la table de négociation. Dans le cas contraire, sans les ressources de l'AIM les employés syndiqués du Centre de finition seront isolés et devront se battre seul devant ce géant de l'aéronautique.

Rappelez-vous ce vieux dicton syndical :

l'union fait la force !

Si vous connaissez des personnes qui désirent se syndiquer avec l'AIMTA, le plus grand syndicat du domaine de l'aérospatial et du transport aérien dans toute l'Amérique du Nord, n'hésitez pas à communiquer avec Gérald Tremblay, recruteur (Québec) au : 514 956-1578 ou 1-800-884-1578.

Tournoi de golf 2^e Édition Omnium du Président

Nous prenons quelques instants pour relater les faits qui ont contribué au franc succès de cette 2^e Édition de l'omnium du président de la Section locale 712.

Même si la météo n'était pas clémente en ce matin du 22 septembre dernier, tous les joueurs (plus de 100 inscrits) étaient présents sur le terrain dont la condition était très bonne malgré l'été chaud que nous avons connu. Nous tenons à féliciter tous les participants ainsi que tous les bénévoles qui ont été fidèles à leur poste afin de s'assurer du bon déroulement prévu lors de cette journée.

En soirée, un souper servi par du personnel compétent accompagné de musicien chevronné (*the none sens band*), ainsi que la remise des prix. De nombreux prix offerts par des généreux commanditaires qui sans eux, la réussite d'un tel événement n'aurait pas été la même. Si vous en avez l'occasion, nous vous demandons d'encourager ces commanditaires qui ont fait preuve de générosité envers la Section locale 712.



Les 6 voies sur le terrain : Syval, L. pl. S., Manon Campeau, Gilles Samson, Pierre (jr) Grenier, Micheline Perron, Daniel Vaillancourt et spécialement Robert Dolembreux « organisateur du tournoi ».

Recherche de commanditaire : Michel Lauzon, Daniel Vaillancourt, Robert Dolembreux, Pierre Grenier, François Boyer, Alain Zagrodnik et Pierre (jr) Grenier. Vente de billets : Michel Bergeron et Denis Desjardins.



Merci à nos commanditaires

R.B.C. Dominion
2868-1666 Québec inc.
Buffet Crystal
Hôtel Chanteclerc
Hôtel Days Inn Montréal aéroport
Hôtel Days Inn Berthierville
C.T.M. Pagette
Le Bouquet St-Laurent
Moss Auto Parts
Le Roi du Trio (Alpha)
Restaurant Nickel's
Restaurant Lafleur
Resto Bar St-Laurent
Brasserie du Bazar
Restaurant Wings
Restaurant Dynastie de Chine
Restaurant Au Vieux Duluth
Restaurant La Fringale Thimens
Restaurant La Cage aux sports

Restaurant Pico De Gallo
Restaurant JP'S
Rôtisserie Scores
Clubfeelgood
S.A.I. Actuaire
Jean Fortin et associés
Avocats Rivest Schmidt
Claude Marc Boudreau, avocat
Suzanne Roy, avocate
Christian Villemure, avocat
Christine Ouellette, avocate
François Parizeau, avocat
Nathalie Desjardins, avocate
LYRECO (Pilon) Fournitures de bureau
Caisse économie Laval-St-Laurent
Promotions Universelles

Litho-Legris
Tétreaultville Bicycle & sports
Sports Expert
Roxy
Monette Sports Laval
Piscine Trévi
GolfSurface
Cité de l'énergie Shawinigan
Cataractes Shawinigan
Houle Toyota
Mazda 220
Massage Julien Grenier
Fonds de solidarité
Bombardier
Section locale 712
Loge District 11
Grande loge

Intervention

du bureau de griefs

Intervention auprès des ressources humaines pour les confrères suivants : P. Sevigny, F. Bertone, D. Fauvelle, P. Amar et B. Knez. Ces confrères ont compris et sont revenus dans l'unité de négociation. Suite à l'intervention, la prime de reconnaissance a été ajustée en conséquence et le calcul existant n'existe plus.

Intervention auprès du Service des ressources humaines de l'usine de Mirabel afin que le confrère Gilles Drolet puisse avoir un manteau d'hivers adéquat pour aller sur la piste. Suite à l'intervention, le confrère a reçu son manteau.

Intervention auprès du superviseur Pierre Provencher du Service 861 de l'usine 1 de St-Laurent, pour un avis écrit remis à la consœur Chantal Dravigne. Suite à l'intervention, la mesure disciplinaire a été annulée.

Intervention auprès du superviseur Luc Lamothe du service 875 de l'usine de Mirabel pour un avis disciplinaire remis au confrère Bernard Tourangeau. Suite à l'intervention, il a été décidé que la mesure disciplinaire serait révisée dans 3 mois.

Intervention auprès du superviseur Jean-Claude Richer de l'usine de Dorval pour un avis écrit remis au confrère Patrick Desjardins. Suite à l'intervention, la mesure disciplinaire a été corrigée et il y aura une révision dans 6 mois.

Intervention auprès du Service des ressources humaines de l'usine de Mirabel pour un avis final remis au confrère Roger Ouellette. Suite à l'intervention, le confrère Ouellette a vu son quart de travail modifié et la mesure disciplinaire a été annulée.

Intervention auprès du service des ressources humaines de l'usine 1 de St-Laurent, au nom du confrère Alexandre Troufanov pour non respect de la clause 17.4 de la convention collective. Suite à l'intervention, le confrère Troufanov a été rémunéré pour 8 heures majorées à 100%.

Intervention auprès du Service des ressources humaines de l'usine 1 de St-Laurent pour le confrère Alain Harvey du service 110, afin de faire créditer ses heures pour la progression automatique. Suite à l'intervention, le confrère Harvey s'est fait créditer ses heures dans son grade.

Intervention auprès du Service des ressources humaines de l'usine de Dorval, au nom du confrère Michel

Lavoie pour non respect de la clause 17.4 de la convention collective. Suite à l'intervention, le confrère Lajoie a été rémunéré pour 8 heures majorées à 100%.

Intervention auprès du Service des ressources humaines de l'usine de Mirabel car un ingénieur a fait l'ouvrage de l'unité de négociation soit le transport de pièces et ce, à deux reprises. Suite à l'intervention, le confrère Gilles Drolet a été rémunéré pour deux appels de service (call-in) de 4 heures chacun pour un montant de 170,00 \$.

Intervention auprès du chef de service Hugo Brouillard de l'usine 1 de St-Laurent pour le confrère Patrick Robidoux, concernant un accident d'automobile. Suite à l'intervention, le confrère Robidoux a été réintégré avec des restrictions comme chef d'équipe à sa grande satisfaction.

Intervention auprès du superviseur Serge Diotte du service 110 de l'usine de St-Laurent pour un avis écrit remis au confrère Michel Robillard. Suite à l'intervention, la mesure disciplinaire a été annulée.

Intervention auprès du Service des ressources humaines de l'usine de 1 de St-Laurent, au nom du confrère J. Bélair pour non respect de la clause 17.4 de la convention collective. Suite à l'intervention, le confrère Bélair a été rémunéré pour 8 heures majorées à 100 %.

Intervention auprès du Service des ressources humaines de l'usine de 1 de St-Laurent pour le confrère André Boudreau, une erreur s'étant produite dans le calcul des heures pour sa progression. Suite à l'intervention, le confrère Boudreau a été rémunéré pour la somme de 222,42 \$.

Intervention auprès du superviseur Éric Gariépy du Service 345 de l'usine 1 de St-Laurent pour un avis écrit remis au confrère Mathieu Laplante. Suite à l'intervention, la mesure disciplinaire a été annulée.

Intervention auprès du superviseur Claude Castonguay afin de faire annuler un avis écrit au confrère Robert Saint Pierre. Suite à l'intervention, l'avis a été annulé.

Intervention auprès du superviseur Sylvain Potvin car du temps supplémentaire avait été effectué par des contracteurs la fin de semaine du 7 et 8 juillet dernier. Suite à l'intervention, les con-

frères suivants : John Waller, Laurence Arnaud et Martin Saint Pierre ont été rémunérés pour 2 hrs à taux et demie et 2 hrs à taux double.

Intervention auprès du superviseur Guy Villeneuve pour un avis écrit remis au confrère Jacques Prévost et au confrère Jean Paul Carney. Suite à l'intervention, les avis écrits ont été annulés.

Intervention auprès du superviseur Jean Luc Lemieux pour un avis écrit au confrère Sylvain Rousseau. Suite à l'intervention, l'avis écrit a été annulé.

Intervention auprès du chef de service Elias Bokas et des ressources humaines afin de corriger la distribution du temps supplémentaire pour les membres des drivematics. Suite à l'intervention, une somme de 2 754.71 \$ a été distribuée aux confrères suivants : S. Savage, R. Labonté, M. Barriault, K. Gronkowski, S. Goupil, E. Park, Y. Tremblay, P. L. Thoin, E. Caron et S. Maglio.

Intervention auprès du superviseur Normand Forget du service 324 de l'usine 9 de St-Laurent, car il a fait effectuer du temps supplémentaire par une personne d'un autre service. Suite à l'intervention, les confrères suivants : D. Lunny, D. Skorupinski, S. Frappier, R. Proulx, N. Poirier, F. Bouvier et D. Anctil ont été rémunérés pour 1,7 hrs à taux régulier.

Intervention auprès du superviseur Christian St-Gelais car il a effectué du travail de l'unité de négociation par un beau dimanche matin. Suite à l'intervention, les confrères suivants : D. Levert, M. Lebrun, C. Gauthier, L. Pilote et J. Valiquette ont été rémunérés pour 1 hrs à taux double.

Intervention auprès du superviseur Steve Belisle car il a effectué du travail de l'unité de négociation par un beau samedi matin. Suite à l'intervention, les confrères suivants : J. Gingras, S. Bouchard et D. Ladouceur ont été rémunérés pour 1 hrs à taux et demie.

Intervention auprès du superviseur Serge Croteau pour non respect de la clause 18. Suite à l'intervention, le confrère Richard Pépin a été rémunéré pour la journée du 8 février 2001 à taux double.

Intervention auprès du superviseur Michel Robichaud car il a effectué du travail de l'unité de négociation. Suite à l'intervention, le confrère D. Vincent a été rémunéré pour 1.5 hrs à taux et demie.

BILAN de l'éducation et des colloques de l'année 2000-2001

Janvier 2000, un membre du comité de francisation participait à la convocation de la FTQ sur le projet de francisation en milieu de travail.

Janvier 2000, inscription des membres du comité de francisation au mérite du français qui se tenait en mars 2000.

Janvier 2000, 3 membres ont suivi le cours de réclamation à la CSST.

Février 2000, sous la recommandation du comité exécutif, un comité des jeunes a été mis sur pied pour les moins de 34 ans.

Février 2000, 5 membres ont participé à la soirée d'information du CTM. Souper conférence pour la prévention et le soutien à la violence familiale.

Mars 2000, 6 membres ont participé au cours de leadership I de Placid Harbor en juillet 2000.

Mars 2000, 6 membres ont participé au cours de leadership II de Placid Harbor en juillet 2000.

Mars 2000, 6 membres ont participé au cours de leadership III « avancé » de Placid Harbor en juillet 2000.

Mars 2000, 5 membres ont participé à la soirée d'information du CTM pour les jeux compulsif.

Mars 2000, le comité exécutif a embauché une étudiante pour la période estival avec la participation du fonds de solidarité FTQ.

Avril 2000, 5 membres ont participé à la conférence des délégués sociaux du CTM à St-Sauveur.

Avril 2000, 7 membres ont participé à la soirée d'information sur la santé mentale du CTM à Montréal.

Avril 2000, 5 membres ont participé à la soirée d'information des délégués sociaux sur l'aspect juridique du divorce et de la

séparation dont la médiation et le partage du patrimoine.

Avril 2000, la mise sur pied de 2 cours de délégué d'usine de base, de 2 cours de délégué social et de 2 cours de santé / sécurité au travail de base.

Mai 2000, 2 membres ont participé au cours d'intervention et suivit de crise suicidaire au CTM.

Juin 2000, 6 membres ont participé au cours sur l'agressivité en milieu de travail du CTM.

Juin 2000, campagne de syndicalisation à travers les employés du département de la nomenclature, planification des matières et travaux, des méthodes, études de temps et magasin de dessin.

Juin 2000, 3 membres du comité exécutif et 1 agent de griefs se sont rendus à Wichita afin d'assister à l'ouverture de la négociation.

Juin 2000, 2 membres du comité de la condition féminine ont participé à la 11^e conférence nationale sur la condition féminine du CTC à Ottawa.

Septembre 2000, 10 membres ont participé au 35^e Congrès des Machinistes à San Francisco.

Septembre 2000, un membre ont participé à la rencontre intersyndicale en santé / sécurité au travail.

Septembre 2000, un membre ont participé à la rencontre du comité de la condition féminine de la FTQ afin de préparer la rencontre biennale.

Septembre 2000, 5 membres ont participé à la rencontre biennale du comité de la condition féminine de la FTQ.

Octobre 2000, 2 membres ont participé à la marche mondiale des femmes à New York.

Octobre 2000, un membre a participé au colloque de la toxicomanie du CTM.

Octobre 2000, la mise sur pied de 2 autres cours de formation en santé / sécurité de base et de délégués sociaux.

Octobre 2000, un membre a participé à la 4^e journée conférence atelier pour le PAE.

Novembre 2000, un membre a participé au colloque de la FTQ sur la participation et l'orientation syndicale en matière de gestion de la caisse de retraite.

Novembre 2000, 7 membres ont participé à la 13^e conférence annuelle des délégués sociaux du CTM.

Novembre 2000, un membre a participé au 4^e congrès du regroupement des syndicalistes à la retraite.

Novembre 2000, un membre du comité de la francisation a participé à la table sectorielle de la FTQ.

Décembre 2000, un membre a participé au cours de mise à jour de la jurisprudence en santé / sécurité au travail de la FTQ.

Décembre 2000, 2 membres ont participé au cours de responsable local pour le fonds de solidarité de la FTQ.

Décembre 2000, un membre a participé à la formation sur les jeux compulsifs de la FTQ.

Janvier 2001, signature de 8 lettres d'ententes concernant la convention collective de l'unité usines et de 4 autres pour l'unité cafétéria.

Janvier 2001, 7 membres ont participé à la soirée d'information de la FTQ intitulé pharmacodépendance.

Janvier 2001, un membre a participé à la session de perfectionnement de prendre en main sa retraite.

BILAN de l'éducation et des colloques de l'année 2000-2001

Février 2001, 2 membres ont participé à la session d'information sur la mise à jour pour les congés de maternité et de paternité de la FTQ.

Février 2001, 2 membres ont participé à la conférence nationale du CTC sur le régime de retraite.

Février 2001, un membre a participé à la conférence colloque du Centre d'adaptation de la main d'œuvre aérospatial.

Février 2001, 7 membres ont participé à la soirée d'information intitulée abuseur d'enfant de la FTQ.

Février 2001, un membre a participé à la rencontre des responsables du réseau de délégués sociaux de la FTQ.

Mars 2001, un membre a participé au cours d'alerte aux décibels de la FTQ.

Mars 2001, 4 membres ont participé à la rencontre de la table sectorielle du comité de francisation à la FTQ.

Mars 2001, 4 membres ont participé à la formation de base en intervention de crise suicidaire de la FTQ.

Mars 2001, 7 membres ont participé à la soirée d'information de la FTQ intitulée les relations hostiles au travail.

Mars 2001, un membre a participé à la conférence aérospatiale à St Louis.

Mars 2001, un membre a participé à la rencontre du groupe d'entraide pour homme.

Mars 2001, 9 membres ont participé aux cours de réclamation à la CSST.

Mars 2001, un membre a participé à la convocation de la FTQ pour le comité de la condition féminine.

Juillet 2001, 6 membres ont participé au cours de leadership I de Placid Harbor.

Juillet 2001, 6 membres ont participé au cours de leadership II de Placid Harbor.

Juillet 2001, 6 membres participeront au cours de leadership III « avancé » de Placid Harbor.

Mars 2001, le comité exécutif a embauché 2 étudiants pour la période estival avec la participation du fonds de solidarité FTQ. Par Contre, seulement une étudiante s'est présentée.

Mars 2001, 6 membres ont participé au 6^e congrès de la FTQ région des Laurentides / Lanaudières.

Avril 2001, manifestation Sommet des Peuples des Amériques.

Avril 2001, 6 membres ont participé à la convocation du CTC pour la conférence sur la privatisation et la déréglementation.

Avril 2001, 2 membres ont participé à la convocation du CMQ pour le comité des jeunes.

Avril 2001, 10 membres ont participé au cours santé / sécurité de base du CMQ.

Avril 2001, un membre a participé à la session d'information intitulée la violence en milieu de travail.

Avril 2001, 2 membres du comité de négociation ont participé au cours de négociation collective.

Mai 2001, 2 membres du comité des jeunes ont participé à la rencontre du comité des jeunes du CMQ.

Mai 2001, 7 membres ont participé au congrès du CMQ à Trois Rivières.

Mai 2001, 4 membres ont participé à la rencontre du comité de francisation de la FTQ.

Mai 2001, 2 membres du comité des jeunes ont participé au souper bénéfice

pour l'intégration jeunesse au Québec.

Juin 2001, 6 membres ont participé à la convocation pour la conférence nationale sur la condition féminine intitulée négocier l'égalité à Toronto.

Juin 2001, 2 membres ont participé à la convocation de la FTQ Laurentides / Lanaudières pour la rencontre des représentants en prévention.

Juin 2001, 5 membres ont participé au cours de dossiers d'appels de la CSST.

Août 2001, 3 cours de délégués d'usines de base ont été mis sur pied.

Août 2001, un membre a participé à la convocation de l'association sectorielle pour une session de formation en santé / sécurité au travail intitulée protection respiratoire.

Septembre 2001, 4 membres ont participé à la convocation de la FTQ pour la rencontre à la table sectorielle du comité de francisation.

Septembre 2001, un membre a participé à la rencontre des représentants en prévention de la FTQ.

Septembre 2001, un membre a participé à la rencontre pour le réseau des femmes intitulée art de s'exprimer et langage non verbal de la FTQ région Laurentides / Lanaudières.

Septembre 2001, 5 membres ont participé à l'assemblée de la FTQ région Laurentides / Lanaudières.

Octobre 2001, un membre a participé au colloque intitulé suicide et toxicomanie à Québec.

Octobre 2001, 3 cours de santé / sécurité au travail de base sont mis sur pied pour les nouveaux délégués.

Programme d'aide aux employés

724-8668 ou 724-8667

Confidentiel

**Semaine de prévention suicide
du 10 au 16 février 2002**

«Fermer les yeux sur le suicide?

JAMAIS DE LA VIE!

LE SUICIDE ÇA NOUS REGARDE TOUS!»

Saviez-vous que le suicide est devenu la première cause de décès violent et non naturel au Québec, dépassant de loin les décès causés par les accidents de la circulation ? Oui, je sais, parler du suicide n'est pas agréable. Mais pour faciliter notre réflexion, je vous propose un exercice sur les mythes et les réalités entourant le suicide.

Q u e s t i o n n a i r e

- | | | VRAI ou FAUX | | | | VRAI ou FAUX | |
|----|--|--------------------------|--------------------------|-----|---|--------------------------|--------------------------|
| 1. | Les personnes qui veulent se suicider ne donnent pas l'indication sur leur intention à leur entourage avant de la faire. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 6. | Le suicidaire est héréditaire | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. | Les personnes suicidaires sont formellement décidées à mourir. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 7. | Les personnes qui menacent de se suicider ne le font que pour attirer l'attention ou manipuler. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. | Les personnes qui se suicident sont courageuses. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 8. | Les personnes suicidaires souffrent généralement d'une maladie mentale. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4. | Suicidaire un jour, suicidaire toujours. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 9. | Les personnes qui pensent au suicide paraissent nécessairement déprimées. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5. | L'amélioration, suite à une crise, signifie que le danger est passé. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 10. | Parler du suicide à quelqu'un peut l'inciter à le faire. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

R é p o n s e s

- | | | |
|--|--|---|
| 1. Faux , huit personnes sur dix qui se suicident (ou qui tentent de la faire) donnent des signes précurseurs de leur intention. Ces signes peuvent être verbaux ou non verbaux. | qu'une fin. Certaines personnes suicidaires sont dites «chroniques». Par contre, il se peut qu'après la crise suicidaire, les gens ne repensent plus au suicide. | cide. Les gens dits normaux peuvent aussi y penser. Les suicidaires sont souvent perturbés, déprimés et désespérés suite à une perte quelconque. Personne n'est à l'abri du suicide. |
| 2. Faux , ce sont des personnes qui veulent cesser de souffrir et pas nécessairement cesser de vivre. | 5. Faux , il se peut qu'une personne qui a pris la décision de se tuer semble momentanément soulagée et de bonne humeur. Il faut être très attentif à une bonne humeur soudaine dans un processus suicidaire. | 9. Faux , ce n'est pas toutes les personnes suicidaires qui paraissent déprimées. Certaines personnes paraissent dures et insensibles, d'autres peuvent sembler bouffon. C'est derrière cela que peut se cacher une grande tristesse et des pensées suicidaires. |
| 3. Faux , il n'est pas question de lâcheté ou de courage dans le geste suicidaire. Une personne se suicide (ou tente de la faire) lorsque la vie est insupportable et qu'elle a atteint sa limite face à la tolérance et à la souffrance. | 6. Faux , aucune étude scientifique prouve que le suicide est héréditaire. | 10. Faux , le suicide est encore un sujet tabou. C'est en parlant ouvertement du suicide (prévention, information, intervention...) que l'on peut démystifier ce sujet et faire place à l'écoute et à l'aide. |
| 4. Faux , Une tentative de suicide survient généralement suite à une perte (deuil, séparation, perte d'emploi, de la santé... Cette perte engendre une crise qui a un début ainsi | 7. Faux , il faut toujours prendre les menaces de suicide au sérieux. Le message d'une personne suicidaire est un appel à l'aide. | |
| | 8. Faux , les personnes souffrant de maladies mentales peuvent penser au sui- | |

Lorsqu'on connaît bien quelqu'un en état de détresse psychologique, on n'ose pas intervenir car on ne sait pas comment l'aider. Pourtant, pour une personne suicidaire, il est souvent plus facile de se confier à une personne proche, en qui elle a confiance. Il faut donc parler ouvertement du suicide, poser des questions, offrir de l'aide et de la compréhension. Ce sont là des façons accessibles à tous et à toutes de participer activement à la prévention du suicide. Suicide-Action Montréal est une excellente source à contacter si vous désirez de l'aide spécifiquement sur le suicide.

Êtes-vous prêt à prendre votre retraite ?

Comme vous le savez, la Section locale 712 prépare les membres avant de partir pour leur retraite, selon la convention collective en vigueur à la clause 8.3 «Cours préparatoire à la retraite», d'une durée de 3 jours à partir de 50 ans.

Le cours comprend une séance sur le régime des rentes du Québec, votre régime de retraite sous forme de relevé personnel du Fonds de solidarité de la FTQ. D'autres sujets seront traités comme la santé, le stress et le juridique.

Pourquoi est-il important d'évaluer sa situation financière? Parce que vos problèmes d'argent ont un impact sur votre qualité de vie. Votre liberté d'action en dépend. Une situation financière malsaine est cause de stress. Elle vous prive de loisirs, réduit votre productivité et peut devenir source de discussions ou de frictions dans votre couple.



Comment peut-on dormir sur ses deux oreilles quand on a des problèmes d'argent? Comment faire pour être heureux quand on est angoissé et inquiet face à l'avenir? on a beau dire que l'argent ne fait pas le bonheur mais notre santé financière est étroitement liée à notre santé psychologique.

Voici deux pensées à ne pas oublier :

1. Personne n'est véritablement à l'abri d'imprévus.
2. La meilleure façon de faire face aux imprévus est de se constituer un

coussin financier comprenant un maximal de liquidité.

Pour de plus amples informations concernant le cours préparatoire à la retraite, veuillez communiquer avec Daniel Vaillancourt, secrétaire-trésorier, formateur «Prendre en main sa retraite» Section locale 712, 514-332-1912.



Je désire remercier les membres du Comité exécutif pour le vote de confiance qu'ils ont témoigné envers moi, en appuyant ma candidature au poste de président du Comité d'usines et de griefs et ce, jusqu'à la fin du dernier mandat se terminant en décembre dernier.

Le plus important, présentement, est l'appui des délégués syndicaux et des membres envers leur Comité de négociation. Les délégués sont les artisans du

mouvement solidarité dans les usines, nous devrions travailler tous ensemble dans le but d'obtenir une plus grande solidarité et d'arracher à l'employeur le meilleur contrat de travail.

Bâtissons notre solidarité en travaillant ensemble et en s'encourageant!

Dave Chartrand
Président du Comité d'usines et de griefs

Bourse d'étude de l'AIM 2002 «remise officielle».

Le programme de bourses d'étude de l'AIM est le résultat d'une décision prise en 1960, par le congrès de la Grande Loge et c'est la première fois que la Section locale 712 reçoit cette bourse pour le fils d'un membre.

Michel Lauzon, président de la Section locale 712 a été fier de remettre le certificat de la bourse d'étude à Jean-François Fontaine, fils de Daniel Fontaine, membre de la Section locale 712. Il s'agit d'une bourse de 2 000 \$.